
Arrêté ministériel

Biens culturels mobiliers

A.M. 17-05-2022

M.B. 01-02-2023

La Ministre de la Culture a classé par arrêté ministériel de la Communauté française le 17 mai 2022 la châsse néogothique de Saint Vincent de Soignies dans sa totalité, avec la qualification de trésor, conformément au décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française.